

Bourg-Argental, le 27 septembre 2018

Communiqué de presse

La Trésorerie de Bourg-Argental est maintenue.

C'est chose faite. L'arbitrage ministériel rendu ce jeudi 27 septembre 2018 est en effet favorable au maintien de la Trésorerie de Bourg-Argental et à la position du maire de la localité, Stéphane HEYRAUD, par ailleurs président de la Communauté de Communes des Monts du Pilat, particulièrement mobilisé sur ce dossier.

Le conseil municipal de Bourg-Argental, le conseil communautaire des Monts du Pilat, et plusieurs municipalités du canton s'étaient élevés en bloc contre ce projet de fermeture, en adoptant diverses motions.

La presse nationale avait d'ailleurs consacré, fin août, un reportage télé à la localité, à ce sujet. Des radios et la presse locale s'en sont fait largement l'écho.

« Je tiens à remercier les ministres Gérald Darmanin et Olivier Dussopt, qui ont été particulièrement sensibles à nos arguments et à la nécessité du maintien de ce service public en milieu rural. Depuis plusieurs mois, nous sommes restés mobilisés et nous les alertions des conséquences négatives d'une éventuelle fermeture, et je me réjouis de cette décision de bon sens, prise dans l'intérêt des fonctionnaires en place, des usagers, des collectivités et établissements publics qui dépendent de cette Trésorerie de proximité. » s'est exprimé Stéphane HEYRAUD.

